

têtes chaudes qui demandaient une gratification de \$2,000 pour chaque homme, ce qui aurait trop augmenté le fardeau de notre population. La mesure adoptée est bien meilleure. L'action antérieure accordant une gratification générale, qui a coûté \$153,000,000 au pays, fut mauvaise. Si l'on avait alors donné une gratification dans le genre de celle qui est maintenant proposée, pour aider ceux qui en avaient besoin, l'on aurait obtenu de meilleurs résultats. Des milliers d'hommes qui ont obtenu la gratification n'ont pas fait une journée de travail depuis qu'ils l'ont reçue, bien qu'il y ait eu de l'ouvrage pour chacun d'eux. Ils auraient pu obtenir de l'emploi, mais ils n'ont pas voulu l'accepter. Maintenant, la gratification est chose du passé, et nous allons avoir à nous occuper de nouveau de ces hommes. Je ne cède le pas à qui que ce soit dans mon désir de rendre justice à ceux qui ont été blessés et à ceux qui ont souffert, aussi bien qu'aux parents de ceux qui ont été tués; mais ce serait folie d'accorder une gratification générale, et tout parti politique qui appuierait une telle proposition serait défait, parce que le bon sens populaire reconnaît que le Gouvernement a fait beaucoup, et même plus que ce qu'il devait faire pour ces hommes. Les soldats de retour ont causé une dépense presque deux fois aussi élevée que la dette du Canada avant la guerre, en gratifications seulement; et malgré cela, nous en entendons quelques-uns prétendre qu'ils n'ont pas été bien traités. Je dis qu'ils sont bien traités, et plus que bien traités, et il me fait plaisir de constater que le Gouvernement en soit venu à cette décision qu'il a prise, et qu'il a probablement mis fin à ces gratifications aux soldats de retour.

L'honorable GEO. H. BRADBURY: Je tiens à dire un mot ou deux au sujet du crédit de \$25,000 pour exploitations houillères. Je veux attirer un instant seulement l'attention de la Chambre sur un rapport fait par un fonctionnaire que le ministère de l'Intérieur a envoyé dans l'Ouest pour y faire des investigations relatives aux terrains houillers. Parlant des concessions Hoppe, il dit:

Il y a des preuves plus que suffisantes d'une abondance de houille, non pas une ou deux veines, mais un grand nombre, toutes d'une épaisseur exploitable, et d'une qualité supérieure qui ne laisse aucun doute. Quant à la qualité du charbon, je vous ferai rapport plus tard lorsque les résultats des analyses seront connues.

Cette zone houillère comprend peut-être les plus grands gisements inexploités qu'il y ait aujourd'hui au Canada. Pour le moment, le pays n'a pas besoin de ce charbon.

Je tiens à attirer l'attention de la Chambre sur la phraséologie de ce paragraphe:

Pour le moment, le pays n'a pas besoin de ce charbon. Par le passé, toute disette de charbon a été produite entièrement par des difficultés ouvrières. On puise du charbon Drumheller à moins de 100 milles de la cité de Calgary. Il y en a une abondance. Cependant, le prix à Calgary, aujourd'hui, est de \$8.75 la tonne. Ceci est dû entièrement aux difficultés ouvrières et non pas à la rareté de cette commodité.

La capacité des mines de l'Alberta, si on les exploitait régulièrement pendant tout le cours de l'année, est approximativement de 15,000,000 de tonnes, annuellement. Cependant, l'année dernière, la meilleure au point de vue de la production, a produit 6,000,000 de tonnes seulement.

En conséquence, je crois qu'on n'a pas besoin pour le moment du charbon de la région de Smoky River, et que les mines exploitées aujourd'hui dans cette province suffisent amplement aux besoins du marché.

Si le Gouvernement continue et développe l'exploitation d'un réseau national de voies ferrées, il aura besoin de réserves houillères. Même s'il n'exploite pas ses chemins de fer, je crois qu'il serait à propos de réserver ce bloc pour l'avenir. Quand le temps sera venu où ce charbon sera requis pour les fins domestiques et industrielles—et l'on n'en aura pas besoin pour des années à venir—le Gouvernement, s'il le désire, pourra en disposer pour une jolie somme. En attendant, je crois que ce serait une mesure sage et convenable de faire cette réserve de charbon.

En dépit du rapport de cet expert qui vient d'arriver de l'Ouest, et qui déclare que ce charbon n'est pas nécessaire, que le charbon de la Drumheller et autres mines peut suppléer à tous les besoins, je constate qu'un des députés de l'Ouest, M. E. E. Myers, de Kindersley, réfère à cet item, et demande si le directeur est actuellement à l'œuvre. Il ajoute que nombre de gens souffrent du manque de charbon et qu'on ferme les écoles et les édifices publics.

J'ai déjà eu l'occasion d'attirer l'attention sur le fait qu'il y a eu beaucoup de souffrances dans toutes les provinces de l'Ouest; et, cependant, le fonctionnaire envoyé par le ministère de l'Intérieur dit qu'il y a une abondance de charbon dans l'Ouest et que ces réserves pourraient être exploitées. Il fait cette déclaration malgré cet autre fait que nous avons importé, l'année dernière, dans la province du Manitoba pour \$3,000,000 de charbon dur, et du charbon mou pour une valeur plus élevée, pour l'usage de la population. On a importé au Manitoba pour plus de \$6,000,000 de charbon, et la valeur du charbon importé de la tête des lacs s'est élevée à \$18,000,000. Toutes ces mines dont il parle ont été exploitées depuis des années et elles n'ont pas réussi à subvenir aux besoins de la population de l'Ouest.

Je désire répéter ce que j'ai déjà dit ici, que, dans l'intérêt de la population de ces